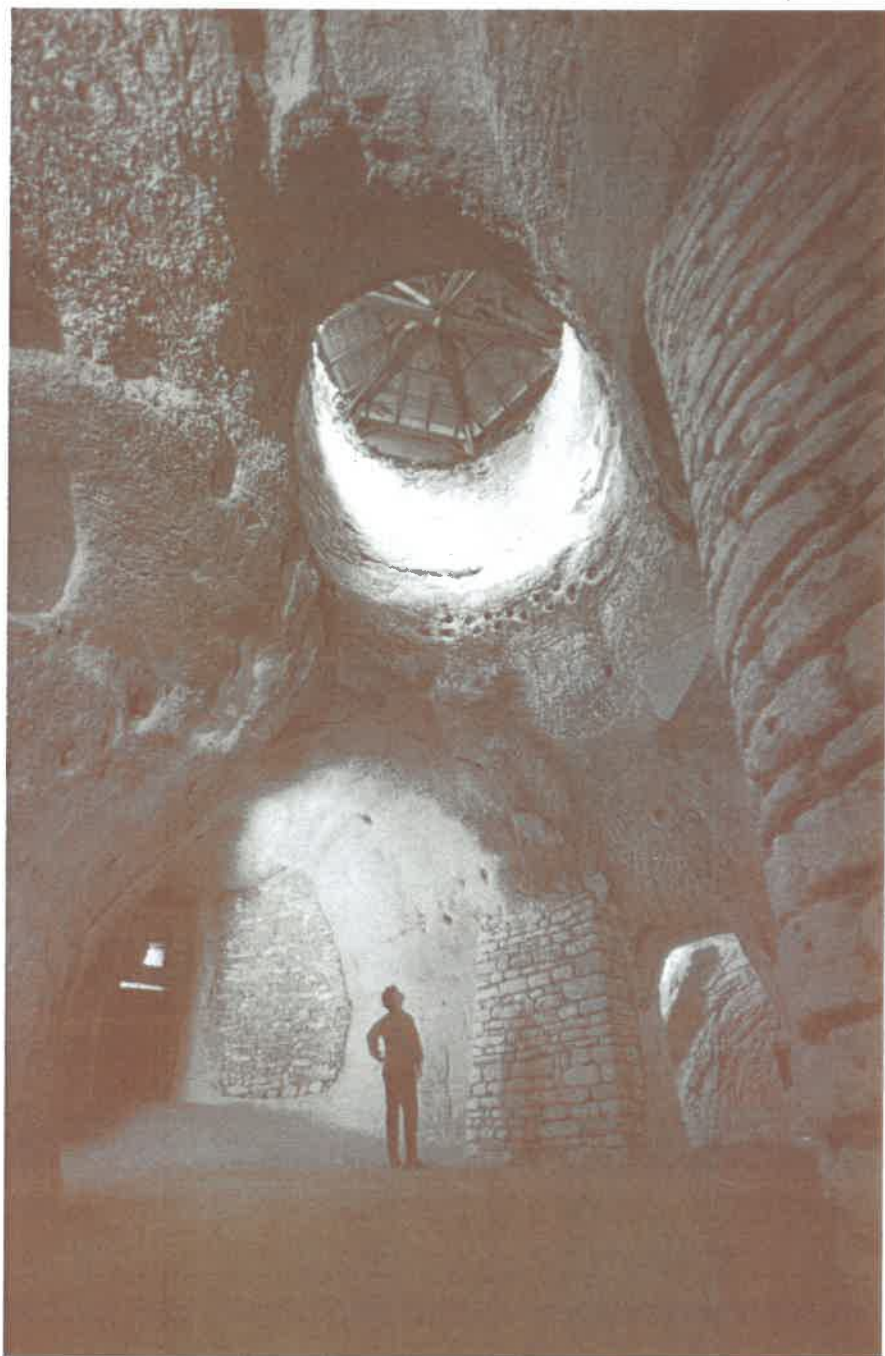


Louresse Rochemenier



BULLETIN COMMUNAL 1998

LE MOT DU MAIRE

A L'aube de cette nouvelle année, c'est au nom du Conseil Municipal que je vous présente mes vœux pour 1998

- Vœux de santé, vœux de bonheur pour vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers.

- Vœux de santé et de prospérité dans vos entreprises afin de limiter le nombre de chômeurs qui est de plus en plus important, même dans notre commune.

- Vœux de bonne entente et de tolérance au sein du Conseil Municipal où nous allons aborder un moment difficile : l'aménagement de la 2 X 2 voies Angers-Poitiers ainsi que le remembrement des terres agricoles. Cela va créer beaucoup de perturbations dans nos habitudes. Les travaux commenceront en avril 1998 et devraient se terminer en l'an 2000.

- Le lotissement des Charmilles est pratiquement viabilisé en autofinancement. J'espère que nous verrons bientôt de nouvelles habitations.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce journal.

Que l'année 1998 vous apporte tout ce dont vous espérez.

Le Maire.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. L.' or similar, written in a cursive style.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél 02.41.59.13.13

Fax 02.41.59.95.70

Ouverture au public

✍ Mardi au vendredi de 8 h à 13 h

Permanences de M. le Maire

✍ Mardi, jeudi et samedi de 12 h à 13 h

Permanences du 1er Adjoint

✍ Mercredi et samedi de 12 h à 13 h

Permanences du 2e Adjoint

✍ Vendredi et samedi de 12 h à 13 h

Merci de signaler votre arrivée ou votre départ de la commune au secrétariat.

CANTINE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que les tickets cantine sont vendus au secrétariat de la mairie chaque fin de mois. (11.40 F le repas depuis le 01.09.97)

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière.

☎ Cantine : 02.41.59.33.76

DEMANDEURS D'EMPLOI

Depuis le 15 décembre 1997, les demandes d'inscription comme demandeur d'emploi ne se font plus auprès de l'A.N.P.E.

Désormais, c'est à l'ASSEDIC que vous devrez vous rendre pour l'inscription et la demande d'allocations.

- Pour vous éviter tout déplacement, vous pouvez aussi demander votre dossier d'inscription à la mairie.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le service est assuré par le S.M.I.T.O.M de Doué la Fontaine chaque mardi matin dès 7 heures.

COLLECTE DES VERRES

Un passage a lieu les 1er mardi de chaque mois.

✍ **Il est strictement interdit de déposer des bouteilles dans les conteneurs. Ceux-ci étant exclusivement réservés aux estivants.**

COLLECTE PAPIERS, JOURNAUX

Un passage a lieu les 2e mercredi de chaque mois.

Prochain passage le mercredi 14 janvier 1998.

DECHETTERIE

Un accès gratuit pour les particuliers

Horaires d'ouverture

- ⇒ Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 16 h 30 à 18 h 30 (sans interruption)
- ⇒ Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

ETAT CIVIL 1997

Naissances

Louise LEBRUN, 11 janvier 1997

Alexandre FERCHAU, 9 mars 1997

Louise TRAVERS, 3 avril 1997

Alexis MOREL, 15 avril 1997

Kylian PAILLAT, 18 mai 1997

Antoine ROBYN, 28 juin 1997

Jennifer LACHAT, 3 août 1997

Thomas VLOT, 9 août 1997

Mariages

Jean-Luc CORDIER et Agnès MARTIN
le 3 mai 1997

Laurent BARON et Véronique WUNDERLE
le 6 septembre 1997

Décès

Samuel GRUNEWALD, 28 ans, 20 avril 1997

Raymond OGER, 91 ans, 7 mai 1997

Henri BERNIER, 87 ans, 29 mai 1997

Jean-Philippe ECHAPPE, 19 ans, 17 juin 97

SEANCES MUNICIPALES

SEANCE DU 15 JANVIER 1997

Réalisation d'un document touristique dans le cadre du S.I.V.M

Le Conseil Municipal décide de ne pas participer au projet de création d'un document touristique regroupant les 14 communes du "pays Douessin" représentées sous trois thèmes : nature, patrimoine et terroir.

Concours des Maisons Fleuries

Remise des prix aux lauréats de l'année.

Appartement attenant à la cantine scolaire - Départ des locataires

Le Conseil Municipal est informé du départ de Melle Desvallon Marie-Laure et Mr Panchèvre Thierry le 31 décembre 1996.

Revalorisation du loyer de la boulangerie à partir du 1er janvier 1997

Le loyer est fixé à 2 212.39 F par mois plus un droit au bail de 2.5 % soit 2 267.69 Francs

SEANCE DU 7 FEVRIER 1997

Remplacement de l'évier de la cantine

Ces travaux seront effectués par Mr JUIN Philippe.

Montant du devis : 5 468.87 F

Scellement de 2 statues de l'église de Rochemenier : la Sainte Femme tenant un livre et la Vierge à l'Enfant

Ces statues sont protégées au titre des monuments historiques.

Le devis de Mr CAPREDON Bruno, restaurateur de sculptures, s'élève à 2 351.70 F TTC

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général.

Participation du village troglodytique de Rochemenier au salon du Tourisme et des Vacances à Rennes avec le Pôle Touristique International de Saumur et sa région.

L'office de Tourisme de Saumur demande une participation de 1 248 F pour les 3 jours.

Travaux de restauration dans l'appartement attenant à la cantine

Ces travaux sont confiés aux entreprises suivantes :

- Electricité : Mr Limon

Montant du devis : 24 654.25 F TTC

- Carrelage, plâtre : Mr Laroche

Montant du devis : 22 746.42 F TTC

- Tapiserie, peinture : Mr Milsonneau Jacky

Montant du devis : 27 360.99 F TTC

Vente d'une commode communale

Le Conseil Municipal décide de vendre une commode en très mauvais état à Mr MOISSON Valentin pour un montant de 500 F

Logement attenant à la cantine - Remise de la caution

Le Conseil Municipal décide de rembourser la caution à Melle DESVALLON Marie-Laure qui s'élève à 1 100 F ainsi que racheter l'antenne pour une valeur de 800 F

Augmentation du loyer de la société

A partir du 1er janvier 1997, le montant du loyer s'élèvera à 4 648.45 F par semestre

SEANCE DU 13 MARS 1997**Fleurissement de la rue principale du bourg**

Le Conseil Municipal retient le devis des Pépinières de la Saulaie pour un montant de 10 646.49 F TTC.

Ces achats seront prévus au budget primitif 1997.

Aménagement d'un accès pour les handicapés aux caves de Rochemenier.

Ces travaux seront effectués par l'entreprise JUSTEAU pour 31 813.53 F TTC

SEANCE DU 21 MARS 1997

Approbation du compte administratif 1996 et vote du budget primitif 1997, en présence du Mr BOUDY, Percepteur de Doué la Fontaine.

Redevance d'assainissement pour l'année 1997

Elle est fixée à 32 F par personne et 64 F par résidence secondaire.

Redevance pour collecte des ordures ménagères pour l'année 1997

Elle est fixée à 190 F par personne et par résidence secondaire dont le montant se décompose ainsi :

- Collecte 1 fois/semaine : 79 F
- Traitement des ordures : 51 F
- Déchetterie : 49 F
- Collecte du verre : 11 F

Vente d'un lot de carreaux de terre cuite à Luc LEDRU d'une valeur de 2 535 F

SEANCE DU 30 AVRIL 1997**Demande de label "Eglise Accueillante"**

Le Conseil Municipal décide de faire la demande de label "Eglise Accueillante" pour l'église de Rochemenier auprès du CAPESS et accepte l'achat d'un appareil K7 d'un montant de 3 459 F TTC pour l'accueil des visiteurs.

Achat d'un panneau d'affichage pour le village de Rochemenier

Le Conseil Municipal retient le devis de Mr FOULARD Michel d'une valeur de 4 400 F H.T

Recensement d'amiante dans les bâtiments communaux

Monsieur le Maire après avoir présenté différents devis concernant l'obligation de recenser la présence éventuelle d'amiante dans les bâtiments communaux, le Conseil Municipal retient le devis de la société SOCOTEC dont le montant s'élève à 3 900 F H.T (frais de déplacement inclus) plus 600

Francs par échantillon dans le cas de suspicion d'amiante contenue dans les flocages et les calorifugeages.

Mise en place des "chèques-vacances"

le Conseil Municipal accepte ce nouveau mode de paiement pour les entrées aux caves de Rochemenier.

Inscription de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée non motorisés

Dans le cadre des actions menées en faveur du développement du tourisme et de promenade, un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée a été élaboré en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire les chemins suivants : VC 5 - VC 202 - CR 17 - CR 25

SEANCE DU 3 JUIN 1997

Demande de concours de la Direction Départementale de l'Equipement pour les missions de contrôle de la conformité des installations d'assainissement non collectif

Appartement situé au-dessus de la mairie - Revalorisation du loyer

A partir du 1er mai 1997, le loyer s'élèvera à 2 059.66 F par mois plus un droit au bail de 51.49 F soit 2111.15 F

Lotissement "Les Charmilles"

Signature de la convention d'assistance au Maître d'ouvrage.

Montant des honoraires : 24 621 F H.T

SEANCE DU 23 JUIN 1997

Augmentation du prix des entrées des caves de Rochemenier pour l'année 1998

Individuels : Adultes 23 F

Enfants 13 F

Groupes : Adultes 17 F

Enfants 12 F

Indemnité représentative de logement des instituteurs

Le Conseil accepte d'augmenter de 1.50 % l'indemnité de logement des instituteurs au titre de l'année 1997.

Vu que Mr ACHARD J.Michel n'assurera pas ses fonctions à la rentrée scolaire 1997/98, il ne lui sera plus versé d'indemnité après le 31/08/97.

Augmentation du prix des tickets cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 1997/98

- Prix du ticket cantine : 11.40 F le repas

- Prix du ticket garderie : 10.50 F la demi-journée

Projet de construction d'une salle au terrain des sports d'Ambillou-château dans le cadre de l'ASVR

Le montant des travaux s'éleveront à 100 000 F H.T environ hors main-d'oeuvre. La construction sera assurée par des jeunes bénévoles.

Les communes participantes sont : Ambillou-Château, Louerre, Louresse-Rochemenier, Noyant la Plaine, Grézillé.

La participation communale dépendra du nombre d'habitants.

Indemnité pour le gardiennage de l'église communale

D'après la lettre de Mr le Préfet, l'indemnité de gardiennage ne sera pas augmentée en 1997.

Par conséquent, le conseil Municipal décide de reporter la somme de 1996 qui s'élevait à 709.55 F

SEANCE DU 12 AOUT 1997

Lotissement communal des Charmilles - Voirie communale et assainissement

Ce marché public sera confié à l'entreprise GARCON pour 510 089.76 F

Travaux de peinture dans l'escalier de l'appartement attenant à la cantine

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il n'avait pas été prévu de travaux de peinture dans l'escalier de l'appartement.

Ces travaux sont confiés à Mr Milsonneau pour un montant de 9 674.17 F TTC

Groupe d'actions chargé des dangers de la toxicomanie

Mr Maitreau J.Marie, Conseiller Municipal, est désigné par le Conseil Municipal pour représenter la commune au sein du groupe de travail chargé de mettre en place des actions pour informer les jeunes sur les dangers de la toxicomanie.

Achat d'un sèche-mains pour les caves de Rochemenier

Montant de cet achat : 1 465.29 F TTC

Logement attenant à la cantine - Revalorisation du loyer

Le montant du loyer est fixé à 1700 F par mois plus un droit au bail de 2.50 % soit 1742.50 F.

Ce loyer sera révisable chaque année au 1er septembre.

Pose de 5 lanternes dans le bourg de Louresse

Montant du devis du Syndicat d'Electricité : 16 296.50 F

Implantation d'une signalisation touristique du village de Rochemenier par le Conseil Général.

La participation de la commune s'élève à 50 % du montant H.T des fournitures et frais de pose des panneaux soit 20 360 F

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 1997

Travaux de chauffage dans l'église de Louresse.

Le Conseil Municipal retient le devis des Ets Limon Isolation pour un montant de 31 647.85 F TTC.

La paroisse Saint-Denis des Faluns de Doué la Fontaine s'engage à participer aux frais d'installation à hauteur de 17 000 F.

Le Conseil décide des achats suivants :

- Panneaux de signalisation directionnelle pour un montant de 6 591 F TTC
- un photocopieur pour l'école pour un montant de 11 939.40 F TTC
- un karcher pour un montant de 13 266 F TTC

Désignation d'un coordinateur Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux de voirie et d'assainissement au lotissement des Charmilles

La société COPLAN a été retenu pour 7 236 F TTC

Recul du mur longeant la propriété de Mr MARTIN Marcel

En vue de l'élargissement de la rue des templiers au village de la Bournée, Mr MARTIN Marcel s'engage à reculer son mur. En échange, la commune lui fournira les parpaings nécessaires pour la reconstruction de celui-ci.

SEANCE DU 8 OCTOBRE 1997**Vote du budget supplémentaire 1997**Budget principal

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 200 975 F
- Recettes et dépenses d'investissement : 168 659 F

Budget Lotissement

- Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 052 275 F

Réfection du barrage du Pont de Varannes

Le devis de Paul DESVALLON est retenu pour un montant de 5 065.20 F TTC

SEANCE DU 20 OCTOBRE 1997**Pose d'un portail aux caves de Rochemenier**

Le Conseil Municipal décide de poser un portail aux caves de Rochemenier. Le montant du devis de l'entreprise J.M.A s'élève à 12 542.40 F (fournitures des poteaux et pose comprises).

Soutènement dans la chapelle souterraine de Rochemenier

Le Conseil Municipal décide de construire un pilier de soutien en pierres de grison dans la chapelle de Rochemenier. Le montant du devis de Mr PINEAU Claude s'élève à 24 913.78 F TTC.

Lotissement des Charmilles - Elargissement d'un chemin communal

Le lotissement sera desservi par une voie nouvelle à créer reliant la RD 761 au sud du chemin des Caves au nord.

Le raccordement sur le chemin des caves emprunte un chemin d'exploitation dont l'emprise est actuellement insuffisante pour permettre le passage de l'ensemble des réseaux et assurer une desserte correcte pour les véhicules.

Les emprises nécessaires à l'élargissement seront acquises par la commune de LOURESSE ROCHEMENIER auprès des propriétaires concertés moyennant le prix de 20 F le m² ainsi que les propriétaires l'ont accepté soit :

Pour Mr et Mme Georges TREUILLIER - ZK 103 partie
15 m² à acquérir à 20 F le m² soit 300 F.

Pour Mr et Mme Thérèse METIVIER épouse CORNU - ZK 133 p
100 m² à acquérir à 20 F le m² soit 2 000 F.

Cependant, Mme CORNU demande une antenne de tout à l'égout pour une valeur équivalente. Le Conseil Municipal accepte sa proposition.

Pour Mr Germain METIVIER - ZK 132 p
5 m² à acquérir à 20 F me m² soit 100 F.

Pour Mme Marie CHARGE épouse GAZEAU - ZK 98 p
205 m² à acquérir à 20 F le m² soit 4100 F.

Le prix de 20 F le m² accordé aux propriétaires revêt un caractère exceptionnel et ne se justifie que pour 2 raisons simultanées :

- le caractère absolument indispensable de l'élargissement de l'emprise du chemin pour le passage des réseaux souterrains et la desserte des véhicules, dans le cadre de la réalisation du lotissement "Les Charmilles".

- le caractère d'urgence compte tenu des travaux à réaliser pour ce même lotissement des Charmilles.

LOTISSEMENT COMMUNAL

"LES CHARMILLES"

En 1993, la commune a acheté une parcelle à l'Association des Orphelins d'Auteuil de 2 h 38 pour une valeur de 80 000 F (hors frais notariés).

Le lotissement communal se situe au Nord-Est de l'agglomération entre la route départementale (RD 761) et le chemin des Caves.

Lors de sa séance du 10 décembre 1996, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'esquisse où les logements Accession à la propriété se situent au nord de la parcelle.

Le Lotissement sera composé de 16 locatifs et de 8 accessions à la propriété.

Le lotissement a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 24 juillet 1997.

L'entreprise qui a réalisé les travaux de viabilité est la S.A TRAVAUX PUBLICS GARCON de MOZE SUR LOUET. Le Syndicat Intercommunal d'électricité de Maine et Loire est intervenu pour les travaux d'électricité et la Compagnie des Eaux pour le branchement de l'eau potable et la réserve incendie.

☞ **Coût de l'opération TTC : 963 565 F**

- S.A.GARCON : 422 960 F
- S.I.E.M.L : 404 490 F
- C.G.E : 136 115 F

Tous les travaux ont été autofinancés par la commune.

La commune a bénéficié d'une subvention départementale de 12 000 F

LES CAVES DE ROCHEMENIER

La fréquentation du Village Troglodytique a été en augmentation constante de 1979 (29 100 visiteurs) à 1990 (70 000 visiteurs). L'année 1991 a été exceptionnelle en raison de la guerre du Golfe. En effet, les touristes avaient boudé les destinations lointaines et s'étaient rabattus sur la France. Les années suivantes ont montré une stabilisation relative du nombre de visiteurs avec des chiffres en dents de scie, oscillants entre 70 000 et 80 000 entrées. L'année 1996 a été médiocre en raison de la baisse du nombre de visiteurs anglais. En effet, la Livre Sterling avait baissé à 7 Francs (elle est revenue à presque 10 F en 1997). N'oublions pas qu'en pleine saison touristique les visiteurs étrangers représentent environ 50 % de nos visiteurs. Parmi eux les Anglais sont les plus nombreux en tant que visiteurs individuels. En revanche, ce sont les Allemands qui sont les plus nombreux en groupes.

L'année 1997 est satisfaisante avec un chiffre de 72 738 entrées à fin octobre.

Répartition par catégorie de visiteurs en 1997 :

- Individuels adultes : 48 %
- Individuels enfants et étudiants : 13 %
- Groupes d'adultes : 19 %
- Groupes d'enfants : 20 %

Le site de Rochemenier est le sixième site le plus visité du Maine-et-Loire, après, dans l'ordre de fréquentation : le zoo de Doué-la-Fontaine, l'abbaye de Fontevraud, le château d'Angers, le château de Saumur et la Mine Bleue.

Le secteur du tourisme est dépendant de paramètres qui échappent en grande partie à notre influence. Nous sommes, bien entendu, responsables de la qualité de la prestation que nous offrons aux visiteurs : produit touristique original, site propre, environnement préservé et agréable, fléchage efficace, personnel compétent et polyglotte. En revanche, le secteur touristique subit des contraintes sur lesquelles nous n'avons aucune prise et dont les conséquences sont pourtant énormes. Quelques exemples de facteurs locaux, nationaux et internationaux :

- Depuis 20 ans, dans le Saumurois, le nombre de sites visitables a été multiplié par 4, au moins. Dans le même temps, la clientèle potentielle n'a pas été multipliée par 4, loin de là.
- Les touristes ne font pas que fréquenter les musées et les châteaux. Ils sont également amateurs de gastronomie. Malheureusement, avec une TVA à 20.60 %, le repas au restaurant devient un luxe que les visiteurs en famille s'offrent de moins en moins. Les vacances en France deviennent chères et donc moins attractives.
- La fluctuation des monnaies et les grands événements internationaux ont des répercussions importantes. Il devient difficile également de résister à la concurrence de pays comme l'Espagne dont la qualité de l'offre touristique et le réseau routier s'améliorent sans cesse.

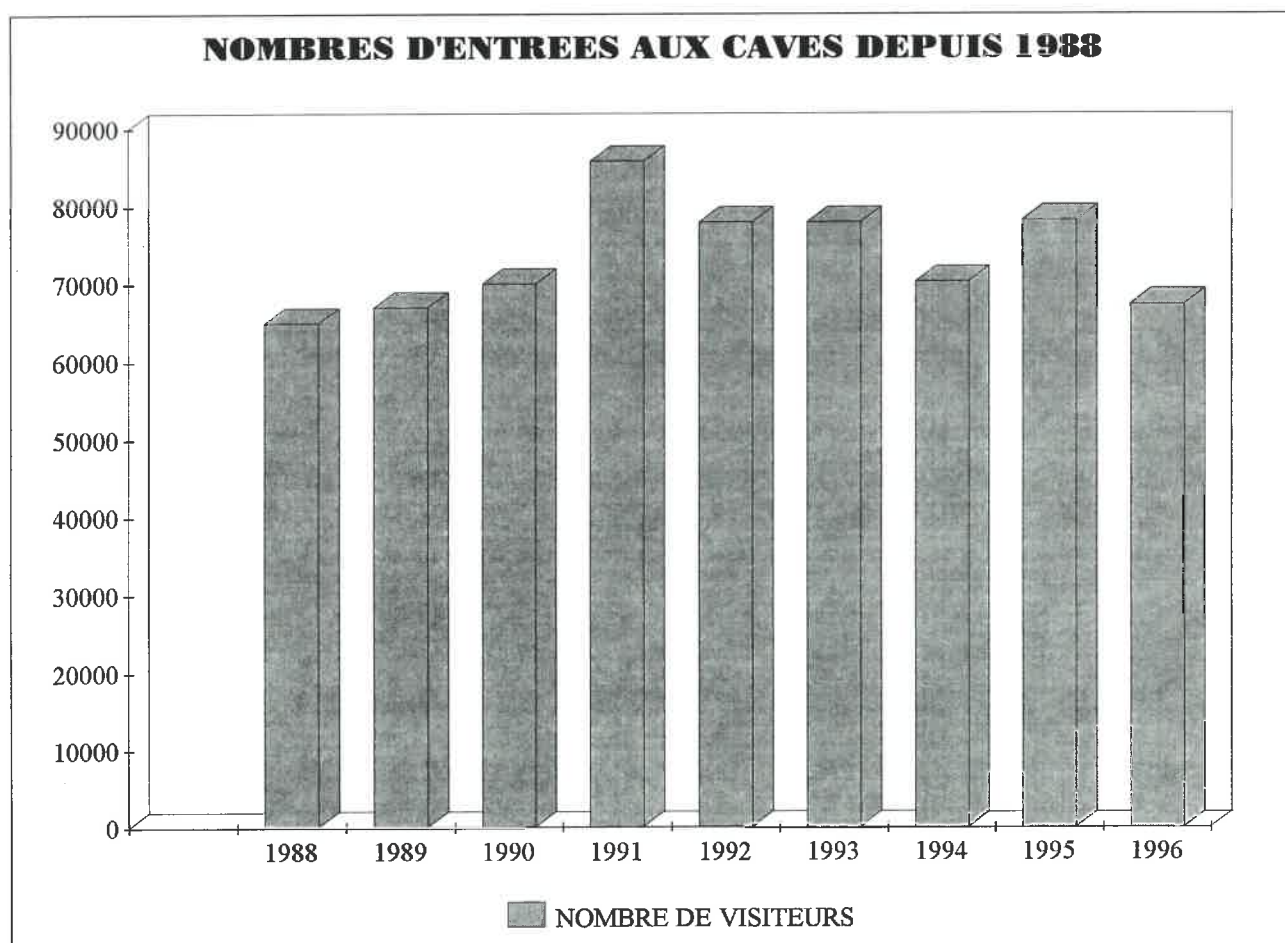
Comme tous les ans, quelques travaux ont été effectués sur le site. Le plus important a été l'aménagement d'une descente pour personnes handicapées. Dorénavant, les personnes en fauteuil roulant peuvent descendre dans la première cour et pénétrer dans la plupart des caves. L'église de Rochemenier est maintenant sonorisée. Une cellule photo-électrique déclenche la diffusion d'une musique religieuse en parfaite harmonie avec la beauté et la vocation de l'édifice.

Victor LERAY.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU VILLAGE DE ROCHEMENIER

ANNEE	NOMBRE DE VISITEURS	ANNEE	NOMBRE DE VISITEURS
1979	29100	1988	65000
1980	35100	1989	67000
1981	44000	1990	70000
1982	44000	1991	85800
1983	48600	1992	78000
1984	50200	1993	78000
1985	55000	1994	70300
1986	60000	1995	78200
1987	65000	1996	67300

(EN NOMBRE DE VISITEURS)



MAIRIE PRATIQUE

Document

Carte nationale d'identité

Passeport

Sortie de territoire

Carte d'électeur

Certificat de domicile ou de résidence (attestation sur l'honneur)

Formulaires d'examen du permis de chasser

Inscription au recensement militaire

Copie conforme

Déclaration de naissance

Reconnaisances d'un enfant

Déclaration de décès

Dépôt d'un dossier de mariage

Acte de naissance

Acte de mariage

Acte de décès

Fiche individuelle d'Etat Civil

Fiche familiale d'Etat Civil

Où se rendre ?

Mairie du domicile

Mairie du domicile

Mairie du domicile

Mairie du domicile

Mairie du domicile

Mairie du domicile

Mairie du domicile

Toutes Mairies

Mairie du lieu d'accouchement

Toutes Mairies

Mairie du lieu de décès

Mairie de la célébration

Mairie du lieu de naissance

Mairie du lieu de mariage

Mairie du lieu de décès

Toutes Mairies

Toutes Mairies

Bon à savoir...

Présence de l'intéressé obligatoire (même mineurs)
Délai : 3 semaines

Délai : 15 jours

Délai : 2 jours

S'inscrire au plus tard le 31 décembre

Délivrance immédiate

Délivrance en fonction des sessions d'examen

Dès l'âge de 17 ans

Apporter l'original

Démarche à effectuer dans les 3 jours

Pas de délais imposé pour reconnaître un enfant

Dans les 24 h après le décès

La célébration peut avoir lieu à la mairie du domicile ou à celle de résidence
Délivrance immédiate

Délivrance immédiate

Délivrance immédiate

Présenter le livret de famille.
Délivrance immédiate

Idem à la fiche individuelle.

LE SOCIAL A DOUE LA FONTAINE

PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN DIMA

☎ 02.41.59.77.09

LUNDI

Mutilés du travail (3e du mois)	10 h 00 à 11 h 30
C.A.F (Caisse d'Allocations familiales)	11 h 00 à 12 h 30
Ass.Nouveaux Consommateurs	13 h 30 à 16 h 00
Impôts (1er du mois)	14 h 00 à 16 h 30

MERCREDI

A.D.M.R (Aides ménagères)	10 h 00 à 12 h 00
Sécurité Sociale	14 h 00 à 16 h 30

JEUDI

Conciliation judiciaire (2e du mois)	14 h 30 à 16 h 00
A.N.P.E (2e du mois)	9 h 00 à 11 h 00
(4e du mois)	9 h 00 à 11 h 00

A.D.M.R (Aides ménagères)	10 h 00 à 12 h 00
U.R.S.S.A.F (4e du mois)	9 h 30 à 12 h 30
Consultation médico-psy (sur R.V)	Tél : 02.41.40.11.80

VENDREDI

Consultation médico-psy (sur R.V)	Tél : 02.41.40.11.80
Comité de probation (sur R.V)	9 h 00 à 12 h 00

AUTRES ADRESSES UTILES

Conseillère en Economie Sociale et Familiale (Mme Annick COTTEN)

Permanences à l'Antenne M.S.A des Fontaines de 9 h 00 à 12 h 00

le 13 janvier 1998, 27 janvier, 10 février, 24 février et 10 mars.

Il n'y aura pas de permanence entre le 23 mars et le 3 mai 1998.

02.41.59.11.10 (même en dehors des jours de permanences)

Assistance sociale (Mme Laurence BODELOT)

Permanences au Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé

1 Avenue Saint Exupéry à Doué la Fontaine

☎ 02.41.59.21.10 sur rendez-vous

La Maison de l'Habitat du Sud-Saumurois (Mme Catherine NE)

Place de l'Hôtel de Ville de Doué la Fontaine

02.41.59.74.54

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- **1er Prix** Mr Mme LETOURNEUR Jean Baptiste Le Bourg

- **2e Prix** Mr Mme CLEMOT Yves Rochemenier
Mr Mme LECOMTE Henri Rochemenier
Mme BRANCHEREAU Régine La Bournée
Mr Mme SCALI Julien La bournée

-
-

- **3e Prix** Mr Mme ROUX Jean Yves Rochemenier
Mr Mme PINEAU Claude Rochemenier
Mr Mme LECLERC jean Le Bourg
Mr Mme FREMONDIERE André Le Bourg
Mr Mme CLOCHARD Gilles Le Sablon

- **Méritants**

Mr Mme JOUSSET Philippe La Bournée
Mr Mme FOREST Yves La Bournée
Mr Mme POULEAU La Bournée
Mr Mme RAIMBAULT Jean Le Bourg
Mr Mme MAITREAU Alain Le Bourg

PRIX SPECIAL :

Mr Mme JUSTEAU Norbert pour le restaurant“ les caves de la Gènevraie”

LA MALLE A JOUER

La malle à jouer est une ludothèque itinérante mise en place et gérée par le Centre Social de Doué, qui désire ainsi faire prendre conscience à chacun de l'importance du jeu dans le développement de l'enfant.

Dotée d'environ de 200 jeux, la malle à jouer bénéficie d'un solide encadrement constitué d'animateurs diplômés du centre social et également de parents bénévoles, certains spécialisés dans le domaine de la petite enfance. La bonne marche de cette structure repose pour une part sur le travail de tous les parents sans lesquels il serait difficile d'accueillir tant d'enfants (25 en moyenne à Louresse).

Depuis un an, un atelier à thème est proposé aux enfants : réalisation d'aquarium, de chapeaux, de marionnettes, d'animaux en noix, etc... Cette activité manuelle est très appréciée et très suivie. Une sortie est également mise en place en mai ou juin. Cette année ; les conditions météorologiques plus que médiocres le jour de la sortie prévue au lac de maine ont conduit à modifier le programme à la dernière minute, mais ce n'est que partie remise !

Depuis 1995, la commune de Louresse , à sa demande, a rejoint les 5 autres communes qui à ce jour constituent le réseau d'intervention de la malle à jouer. Chacune d'entre elles participe financièrement à hauteur de 1900 Frs par an, subvention versée au centre social.

Rappelons que chacun peut participer à la malle à jouer ; enfants pour les jeux, parents pour l'encadrement mais aussi pour se divertir et consacrer quelques instants aux enfants présents. C'est aussi une occasion conviviale de rencontres sur la commune.

N'hésitez-donc pas à participer !

La malle à jouer en quelques mots :

Passage une fois par mois, de 14h à 17h 30

Accueil des enfants de 3 à 17 ans, les enfants de moins de trois ans peuvent venir accompagnés de leur maman.

Lieu : de novembre à février à la salle de loisirs

Le reste de l'année à la salle du terrain de sports

Goûter offert par le centre social

Participation des familles 10 F/enfant

CALENDRIER 1998

Salle des loisirs : 28 janvier 1998, 25 février 1998

Salle du terrain des sports : 25 mars 1998, 29 avril 1998, 27 mai 1998, 24 juin 1998

VIE ASSOCIATIVE

SYNDICAT D'INITIATIVE

En 1998, le Syndicat d'Initiative tiendra la buvette des caves de Rochemenier de 15 h à 19 h aux dates suivantes :

Jeudi de l'Ascension (21 mai)
Dimanche et Lundi de Pentecôte (31 mai et 1er juin)
Tous les dimanches en Juillet et Août

Les visiteurs apprécient la fraîcheur du local et la gentillesse des permanents. Des informations touristiques peuvent être obtenues sur place.

Le Bureau.

LE CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié mène son petit bonhomme de chemin tout tranquillement, en tenant compte des saisons pour faire ses animations.

En janvier, le mercredi 21, nous ferons notre assemblée générale au cours de laquelle nous partagerons la galette. Tous les retraités ou préretraités qui désireraient se joindre à nous, seront bien accueillis.

Au mois de juin, avec les AFN, nous sommes allés à Port Saint Père, au Safari Africain.

Nous nous sommes aussi retrouvés une cinquantaine pour notre traditionnel méchoui. Merci à toutes les personnes qui ont participées. Notre prochain méchoui aura lieu le 3 juin 1998.

Puis a lieu, en juillet, notre journée grillades.

Notre concours de belote se déroule en octobre. Le prochain aura lieu le 14 octobre 1998. Retenez cette date et faites un effort de participation.

Et enfin nous terminons l'année avec une part de bûche glacée.

Le Club de l'Amitié vous présente tous ses vœux.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des parents d'élèves organise au cours de l'année diverses activités (loto, vente de fouées...) afin d'offrir aux enfants de l'école des sorties, spectacles de Noël, des jeux.

Nos activités

<u>Février 97</u>	Loto
<u>Mai 97</u>	Sortie au Vendéen Globe
<u>Juin 97</u>	Sortie au Château à Motte de St Sylvain d'Anjou
<u>Rentrée 97</u>	Fête de fin d'année scolaire
<u>Octobre 97</u>	Vente de fouées
<u>Décembre 97</u>	Fête de Noël

Pour l'année 1998, de nombreux projets sont à l'étude.
Depuis la rentrée 1997, Mr PERREIRA remplace Mr ACHARD au poste de directeur.
En ce qui concerne la classe maternelle, Melle DANIEL fait équipe avec Mme MABILLE.

Notre Bureau

Présidente : Sylvie Blanloeil
Secrétaire : Fabienne Aumond
Trésorier : Georges Treuillier

*L'association
est heureuse de vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année 1998.*



PROJET ADOS

Louresse - Denezé

10 à 15 jeunes de 11 à 16 ans se rencontrent régulièrement à Louresse pour mettre sur pied des sorties pendant les vacances scolaires



Des sorties bowling et patinoires ont été organisées en 1997. Des micro-fusées ou décorations de tee-shirts ont été proposés durant les vacances d'été.

Les jeunes sont enthousiasmés par tous ces projets. Ils sont en préparation pour un camp pour l'été prochain

Une vente de croissants a déjà été réalisée pour aider à financer ce camp. Les jeunes remercient tous les gens qui ont contribué à sa réussite. Une autre vente sera programmée.

Cette action est proposée aux jeunes du rural par le centre social de Doué. L'animatrice, SANDRINE CHIRON, encadre lors des rencontres et organise avec eux les sorties. Le groupe n'est pas fermé, il est ouvert à tous les jeunes de la commune qui sont intéressés.

***contacts : tracts dans les boîtes à lettres
Emilie et Charlène TREUILLIER
Arnaud MAITREAU
Eric JOBARD***

COMITE DES FETES

En 1997, un nouveau bureau

PRESIDENT : Jacky CHAUVIN
VICE PRESIDENT : Alain AUMONT
SECRETAIRE : Jacques MARTIN
SECRETAIRE ADJOINT : Fabienne AUMONT
TRESORIER : Marie Agnès TREUILLIER
TRESORIER ADJOINT : Jean Marie BONNET
RESPONSABLE MATERIEL : David DEVALLO

En 1997, le comité des fêtes vous a proposé la Saint Emérance le 19 janvier et la fête de l'omelette le 24 mai, pour cette dernière, nous avons essayé d'innover en offrant un après-midi "découverte des sports" ouverts à tous. Hélas le temps ne nous a pas gâté.

Pour 1998, nous allons continuer ;

25 janvier : Fête de la Sainte Emérance :

Messe à Rochemenier, dégustation des galettes dans les caves pour tous les habitants et surtout pour les nouveaux arrivants afin de faire connaissance.

Le midi, le banquet de cette année sera animé par NOEL SUZZANN ; Avis aux amateurs, il faudra réserver car les places seront limitées.



17 mai : fête de l'omelette. Le samedi après midi, "la découverte des sports" sera reconduite ouvrant notre terrain de sports à d'autres activités. nous vous attendons tous nombreux sachant que l'entrée est gratuite pour les moins de 100ans. Le diner dansant aura à nouveau lieu dans la salle avec le très réputé orchestre "PATRICE DUMAINE" et sa chanteuse.

En 1997, des bancs ont été fabriqués. Le comité des fêtes remercie les AFN, L'ASL, l'association de l'école ainsi que tous les bénévoles pour leur collaboration.

TARIF DE LOCATION :	Table : 20 F
	Banc : 5 F
	Barbecue : 50 F
Gratuits pour les associations de Louresse	

Réservation chez David 02 41 59 93 22

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 1998

Louresse-Rocheménier

co 29.05.97

La fête de l'omelette était animée

Le comité des fêtes de Louresse a organisé, samedi dernier, sa traditionnelle fête de l'omelette.

Domage que la nouveauté de l'année ait été noyée par la pluie. En effet, en plus de l'habituelle dégustation de l'omelette au jambon du soir, des animations étaient proposées toute la journée. Petits et grands ont participé à des jeux d'adresse au ballon, tandis que d'autres s'entraînaient au tir à la carabine, grâce au Racing club de Doué. Les enfants ont également découvert les joies de l'équitation sur les poneys du centre équestre la Chevalerie, à Doué.

Quant aux membres du comité, ils ont effectué une balade à travers la campagne dans



Les enfants ont participé à des animations sportives et équestres

les magnifiques voitures anciennes du Teuf-Teuf douésin.

Pour le plaisir, les joueuses des équipes de basket et l'Association sportive des villages

réunis (ASVR) ont disputé des matchs amicaux. Devant la réussite de cette nouvelle formule, les organisateurs espèrent la renouveler l'année prochaine.

AMBILLOU - LOUERRE - GREZILLE - NOYANT - LOURESSE

Association Sportive des Villages Réunis

L'année qui s'achève nous donne l'opportunité de rendre compte des activités de l'association. Dans les pages suivantes chaque section vous informera de ses effectifs, de ses projets, de ses succès et de ses difficultés.

L'ensemble des effectifs représente 148 licenciés.

Nous remercions les municipalités de leur soutien ainsi que les sponsors et quelques généreux donateurs.

PROJETS 98

TENNIS

En accord avec la municipalité, la constitution d'une section de tennis est envisagée. Les personnes désireuses de voir revivre le terrain de tennis sont invitées à participer à une réunion le 23 Janvier à 20h30, salle du Foyer Rural d'Ambillou. La section étant incorporée à l'ASVR, les personnes des 5 communes sont invitées.

TOMBOLA

Nous adhérons de nouveau cette année à la proposition faite par le Crédit Mutuel " VIVE VOS ASSOCIATIONS ". Il vous sera donc proposé des billets à 10frs. En plus des lots offerts par le Crédit Mutuel, l'A S V R met ses propres lots : - service à raclette, réveil de voyage, sac de sport, coupe vent et une multitude de petits lots.

GALETTE

Le 28 février, soirée conviviale, salle des fêtes de LOURESSE à 20h30 autour de jeux de société avec le TIRAGE DE LA TOMBOLA et la dégustation de la galette. Pensez à apporter vos jeux.

SOIRÉE DANSANTE

Reconduite sous la même forme qu'en 97, elle aura lieu le 17 octobre salle de Saulgé l'Hôpital.

A TOUS JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE 98

Marie Dominique JUIN

A.S.V.R SECTION GYMNASTIQUE



Comme l'an passé la section gymnastique propose trois cours dans la salle du Foyer Rural d'Ambillou Château.

Pour les enfants à partir de 4 ans

- **Le mercredi à 17h**

Pour les adultes le mercredi

- **à 18h30 gym-détente** : un cours qui rassemble les personnes souhaitant une " gym-douce ".

- **à 20h30 gym - tonic** : un cours qui bouge et qui fait le plein cette année.

Au total 40 Adultes et 15 enfants sont inscrits et représentent 7 communes.



	ADULTES	ENFANTS
AMBILLOU CHATEAU	19	11
BRIGNE	8	1
LOUERRE	5	3
LOURESSE	2	
GREZILLE	1	
NOYANT	4	
LES ALLEUDS	1	

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter :

- à Ambillou Marie-Do Juin, Sophie Mauneau, Sylvie Bouleau
- à Louresse Annette Leray
- à Grézillé Gisèle Moreau
- à Noyant Paulette Mosset
- à Brigné Michèle Boutreux

La section Gymnastique vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 1998.

SECTION BASKET DE L'A.S.V.R.

Début de saison très difficile pour notre seule équipe de minimes.

Suite à de nombreuses blessures et un problème, résolu à ce jour, concernant les catégorie d'âge, nous avons déclaré forfait pour la première partie du championnat.

Avec le nouveau règlement de l'arbitrage mis en place par le comité de basket du Maine et Loire, l'un des impératifs, est :

“un groupement sportif → un arbitre officiel”

Condition que nous remplissons pour cette saison mais pas pour l'avenir. Alors si une personne désire devenir arbitre officiel, elle peut se faire connaître auprès de Patricia Bernier - Tél. : 02.41.59.36.73.

Suite au vandalisme commis sur un des anneaux du panier de basket, nous remercions la municipalité d'Ambillou pour le changement, et ainsi la mise en conformité avec les dernières normes connues, des deux panneaux de basket.

**Le respect de l'autre,
commence par le respect du matériel.**

Nous vous souhaitons une bonne année 1998.



A.S.V.R Section Foot

Clin d'oeil sur 96/97:

- Après de grosses sueurs froides en fin de parcours, le maintien de l'équipe fanion a donné une note de satisfaction à l'ensemble du club.

Cette saison 97/98 démarre de façon bien plus agréable.

- D'abord avec un très bon recrutement chez nos tous jeunes puisque nous avons 27 débutants et poussins par rapport à 9 l'an passé. Aussi, Philippe Boulord est venu renforcer l'équipe d'éducateurs auprès de Alain Maitreau, ils assurent tous les deux l'encadrement et l'éveil au sport de nos jeunes.

- Ensuite, les bons classements de l'ensemble des équipes correspondent au dynamisme de tous : l'entraîneur (Jean Noël Bousseau), les dirigeants et autres personnes présentes à chaque rencontre. Souhaitons leur bonne chance pour la suite des compétitions.

Effectifs 97/98. 86 joueurs (dont 23 de Louresse)

15 débutants
12 poussins
8 benjamins
4 -13 ans
10 - 15ans
2 -17 ans
35 seniors.



Sponsoring : Nous remercions vivement le GAEC LHUMEAU - GUINOISEAU et l'entreprise ETA THIBAUT Serge d'avoir offert deux jeux de maillots, qui font la joie des enfants et présentent la notoriété de notre club durant le championnat. Ils participent ainsi à la vie associative de notre section.

Début 98, il est prévu d'examiner les modalités de fusion du Club Loisir de l'Association Sportive de Louresse et de notre section Foot de l'ASVR . Au sein d'une structure élargie, plus ouverte, nous pourrions partager ensemble les mêmes infrastructures , lieu de convivialité pour tous.

.../...

.../...

Notre projet de salle auprès du stade d'Ambillou est en bonne voie et devrait se concrétiser dans quelques mois. Merci d'avance aux collectivités et aux particuliers qui apporteront leur soutien à la réalisation de ce lieu de rencontre autour du sport, fondamental pour l'équilibre de vie de nos communes.

En attendant, quelques dates à retenir :

- 10 mai 1998 Tournoi sixte
- 30 mai 1998 Tournoi corpo.

Venez nombreux, jouer et supporter ...



Les dirigeants, les éducateurs-entraîneurs, notre arbitre, l'équipe accueil-buvette et tous les joueurs vous présentent leurs **vœux amicaux et sportifs** les meilleurs pour 1998. Ce sera une grande année de FOOT...

KONKADI ?

Ainsi parlait-on à Louresse, au début du siècle...
(Expressions relevées par M.M.Breton-Bonvalet, née à Louresse en 1903).

- Qu'on qu'a dit ?
- A dit qu'al a chu, qu'a s'a fait ben mal et qu'a va passer...
- Ca va-ti, Mame Janette ?
- Ah non ! ça va mal ! J'en pouvons pus !
J'on la pire en torse et l'jabot d'côté !
J'vas mouri à c't'heure ! J'on s'ment pus b'soin du méd'cin. J'allons fini...
- Quand on est jeune, on est tout l'monde pareil : on pense qu'ça dur'ra toujou...
- T'as pas fini d'jaboter ?
Tu m'lasses avec ta tapette !
- P'têt' ben qu'oui, vanqué ben...
- Pourquoi qu't'es entré si vite, en buscavolé ?
T'm'as fait une de ces peurs !
- Tue la rousine !
- Ah ! tu m'enroussines !
- J'ai VU dire :
c'est les filles de la Membrolle
Qu'ont un doux son dans le voué
On dirait que c'est des groles
En train d'écaler des nouées !
- Oh ! ça sent un bon goût !
- Du pain, de l'ail et Deux noués,
Pas b'soin d'vin si ya 1 pomme !
- Ces filles-là ont une tapette !
A longueur d'journée, a jacassent comme des pies borgnes !
Tertoutes, des Maries-Pétasses !
- Celle-là c'est pas ren qu'elle !
C'est "mam'zelle-pisse-3 gouttes"
- Ben, a vieusit...
V'là qu'a va à la baissette.
- KONKADI ? A dit qu'a veut point marier sa fille au premier chien coueffé. Faudra qu'y ait de qué.

- Range tes affutiaux !
- Qué robe ! J'aime pas c'te manière que t'as d't'affuter comme ça !
- Tu m'trouves toujou mal affutée !
Et toi, tu cré qu't'es toujou ben emmanchée ?

- Qu'est-ce qu'elle dit ?
- Elle dit qu'elle est tombée, qu'elle s'est fait grand mal et qu'elle va mourir.

- Je souffre des poumons et de l'estomac
- Je n'ai même plus besoin du docteur.

- de causer sans arrêt
- avec ton bavardage.
- C'est bien possible.
- brusquement et avec beaucoup de bruit (en buse qui a volé ??)
- Etiens la chantelle de résine.
- Ah ! tu m'embêtes !
- J'ai ouï dire :

-...dans la voix.
- ...des corbeaux
- ...d'enlever l'écorce verte des noix.

- elles causent comme des pies qu'on a éborgnées.
- Toutes, de fieffées bavardes !

- C'est une pimbêche.
- Eh bien, elle vieillit.
Elle marche courbée.
- Qu'est-ce-qu'elle dit ?
- Elle dit qu'elle ne veut pas marier sa fille au 1^o venu. Il faut qu'il ait du bien.

- range tes vêtements.
- ...la façon dont tu t'habilles.
- ...tu crois que tu es toujours élégante ?

- Assez jacassé ! Allez qu'ri des bourrées pour cuire les augées des gorins et des bodins !
 - Vins don vouère le mère gorine qu'a 10 p'tits gorets tout roses !
 - Au mitan d'l'hiver, mon bonhomme part faire des bourrées d'ajonc.

Pour son midi, il emporte dans son bissac un quignon d'pain avec un niron d'graisse.

- Mange tout ton pain ! Faut pas manger du fricot tout seul : c'est pas beau !

- Faut point fréquenter ces gens-là ! Ils aiment trop l'fricot et la goutte, et pis, après is ont pus l'sou.

- Mange pas tout l'gâteau ! laiss'en 2 ou 3 mions pour tonp'tit frère.

- Y en a des rats dans l'guernier !
 I z'ont mionné toute la paille !

- I veut pas mangé sa soupe : il aime qu'les licherries.

- J'aime causer avec c'te gamine.

Al est ben causante, polie et ben avisée.

- Sa soeur ? Al est à manière ;
 quasiment tout comme sa mère.

- KONKADI ? A dit qu'dans l'temps chaud, une goulée d'eau fraîche au douit', c'est bon !

- KONKADI ? I dit qu'il aime mieux baiser (boire) une bonne fillette avec les copains !

- Allez chercher des fagots d'épine pour cuire de quoi remplir les auges des porcs et veaux.

- ...la truie

- ...10 porcelets.

- sac de toile accroché à l'épaule

- nid rond = creux dans la mie, rempli de saindoux.

- ... de la viande.

- ...la bonne chair et l'alcool

- ils n'ont plus d'argent.

- ...2 ou 3 bouchées

- ...le grenier.

- ...émietté

- ...les friandises.

- elle est astucieuse, éveillée.

- elle fait des manières

- ...à peu près

- une gorgée d'eau, à la petite source

- ... boire une bonne bouteille.



L'équipe de l'imprimerie
Loire Impression

Vous présente ses Meilleurs Voeux
pour la Nouvelle Année

